

# HORIZE

## Création d'une plateforme d'énergies renouvelables

Parc photovoltaïque

Centre de données

Agri-énergie

Electrolyseur

Batteries de stockage

## DOSSIER DES MAÎTRES D'OUVRAGE

Débat public réalisé sous l'égide de

LA CNCP  
Commission nationale de l'énergie  
MA PAROLE A DU POUVOIR



NEOEN





# Les acteurs du projet

## Les maîtres d'ouvrage



**ENGIE**, l'un des principaux groupes énergétiques français et européens, est le premier producteur privé d'électricité dans le monde en capacité de production installée (100 gigawatts). Dans le cadre de la transition énergétique, ENGIE accélère massivement le développement de projets d'énergies renouvelables.

Dans le cadre d'HORIZEO, le Groupe ENGIE développerait le parc photovoltaïque, le centre de données, l'agri-énergie et l'électrolyseur.

**La Banque des Territoires (BdT)**, organisme de soutien aux collectivités de la Caisse des Dépôts et Consignations, s'est associée à ENGIE pour développer le parc photovoltaïque.

## NEOEN

**NEOEN** est un producteur privé français d'énergies exclusivement renouvelables qui dispose d'une capacité installée ou en construction de 4,1 gigawatts (GW). Créé en 2008, le groupe développe, finance, construit et exploite des centrales solaires, des parcs éoliens terrestres et des unités de stockage d'électricité dans 15 pays et 4 continents (Europe, Afrique, Amérique et Océanie). En juin 2021, NEOEN a annoncé avoir dépassé le cap d'1 GW de capacité en opération ou en construction en France.

Dans le cadre d'HORIZEO, NEOEN développerait le parc photovoltaïque et le stockage par batteries.

## Les autres acteurs du projet



**La commune de Saucats** est située en Gironde en Nouvelle-Aquitaine, à une trentaine de kilomètres (km) au sud de Bordeaux. Sa population est de 3 212 habitants, et son territoire d'une superficie de 8 915 ha est couvert à 67 % par des espaces forestiers. Les activités agricoles et sylvicoles représentent 85 % du territoire et 10 % des entreprises de la commune.

Saucats joue un rôle important dans le cadre du développement du projet, au titre de sa compétence urbanisme. Elle serait amenée à modifier le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur pour accueillir le projet.



**RTE** est une entreprise de service public créée en 2000 avec pour missions d'entretenir, d'exploiter et de développer le réseau de transport d'électricité à haute et très haute tension pour l'acheminer entre les fournisseurs d'électricité et les distributeurs ou industriels directement raccordés au réseau de transport.

RTE pilote le Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables (S3REnR), outil de planification du raccordement des énergies renouvelables (EnR), de préservation de la sûreté du système et de maîtrise des coûts des infrastructures.

Son rôle dans le projet HORIZEO serait de raccorder le parc photovoltaïque au réseau de transport d'électricité national, puis d'assurer la maintenance du raccordement, qui serait intégré au réseau.

# Un projet ambitieux et innovant

## Une réponse aux objectifs de transition énergétique nationaux et régionaux

**A l'échelle nationale, les objectifs suivants sont inscrits dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) :**

- Les capacités renouvelables installées doivent être multipliées par 2,3 entre 2017 et 2028, avec une multiplication par 6 du solaire photovoltaïque ;
- La part d'hydrogène décarboné dans l'hydrogène industriel doit passer de 10 % en 2023 à 40 % en 2028.

**A l'échelle régionale,** différents documents définissent des objectifs précis :

- **La Stratégie de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine** : 50 % d'ENR en 10 ans ;
- **La feuille de route** de la Région Nouvelle-Aquitaine (Neo Terra) : 45 % d'EnR<sup>(1)</sup> dans le mix énergétique en 2030 et même un scénario 100 % EnR en 2050 ;
- **Le SRADDET** de Nouvelle-Aquitaine : 8 500 MWh de photovoltaïque en 2030 (multiplication par 4 par rapport à 2020) ;
- **Le S3REnR** adopté en 2021 prévoit 13 GW d'énergies renouvelables raccordés à l'horizon 2030, en plus des 5 GW déjà raccordés.

**Ces objectifs ambitieux sont à mettre en parallèle de l'augmentation de la demande en énergies renouvelables.** Malgré une amélioration de l'efficacité énergétique, cette augmentation s'explique par des transferts d'usages importants et par une forte demande d'énergies renouvelables des acteurs industriels du territoire.

## Une plateforme d'énergies renouvelables

HORIZEO est un projet multi-énergies ambitieux et innovant qui associe sur un même site production, stockage et consommation d'énergies exclusivement renouvelables. Il se compose d'un élément central qu'est le **parc photovoltaïque**, dont le dimensionnement permettrait de produire **une électricité abondante et compétitive. Il constitue également un levier de développement d'autres technologies d'avenir :**

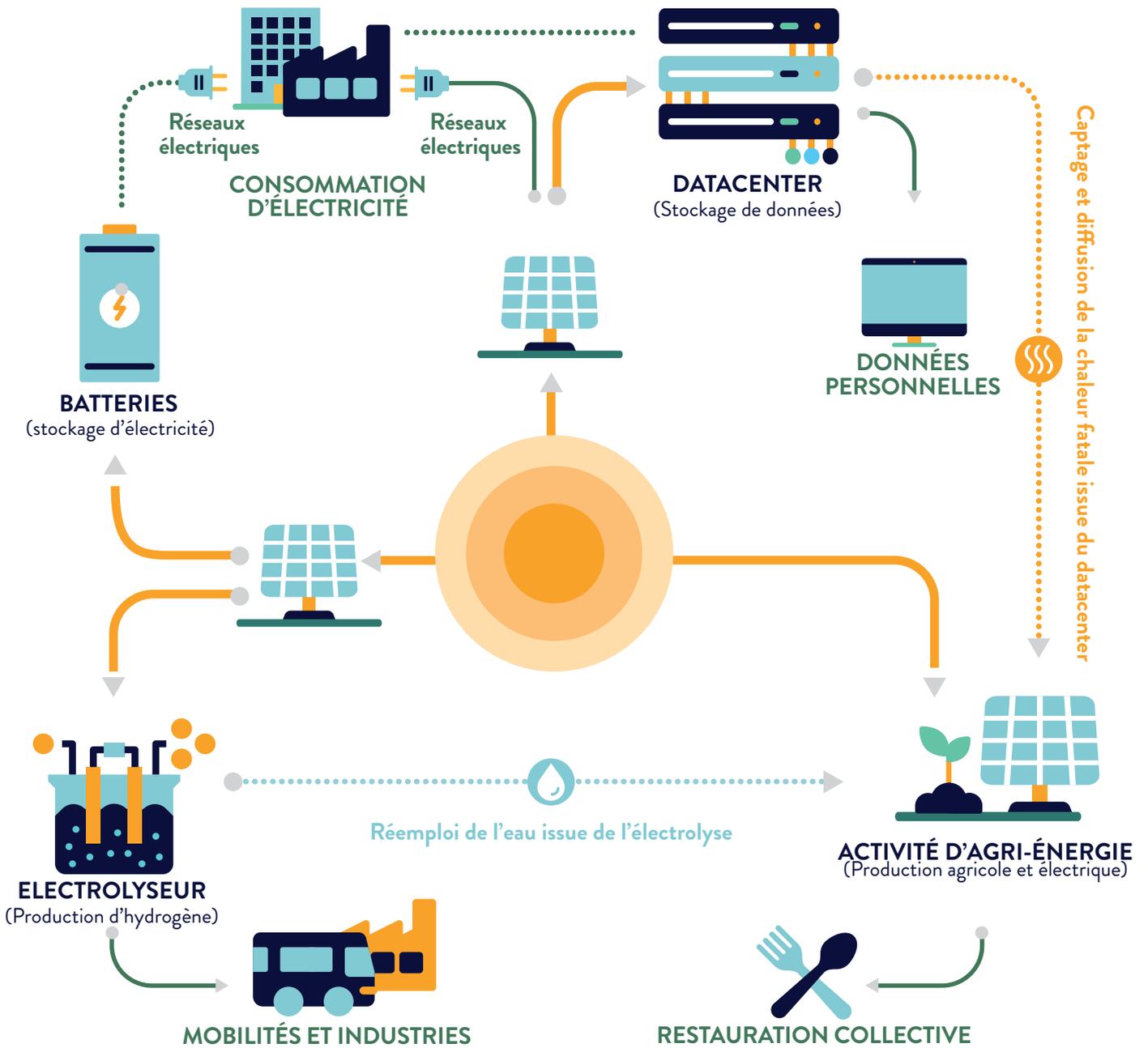
- **Un centre de données** (data center) de 10 à 20 mégawatts IT (puissance des équipements informatiques installés) pour s'inscrire dans une stratégie de neutralité carbone et participer à l'attractivité numérique des territoires ;
- **Une unité de stockage d'électricité par batteries** de 40 MW pour soutenir la stabilisation du réseau électrique ;
- **Un électrolyseur** d'une puissance d'environ 10 MW pour produire de l'hydrogène renouvelable provenant du parc photovoltaïque ;
- **Une surface destinée à l'agri-énergie**, comprenant une activité mixte agricole et énergétique sur 10 à 25 hectares.

**Le projet HORIZEO constitue également une innovation par les interactions** qu'il propose entre chacune de ses briques :

- Le parc photovoltaïque produirait de l'énergie renouvelable pour l'électrolyseur et le centre de données ;
- Le centre de données par son fonctionnement produirait de la chaleur dite "fatale" qui pourrait être réutilisée dans le cadre de l'agri-énergie ;
- L'électrolyseur produirait de l'hydrogène à partir d'eau et d'électricité. 40 % de l'eau nécessaire à son fonctionnement ne serait pas consommée et pourrait être réutilisée dans le cadre de l'agri-énergie (irrigation).

<sup>(1)</sup> Les énergies renouvelables sont : bois - énergie et autres bioénergies, hydraulique, éolien, solaire.

Les synergies entre les briques



## Un site aux caractéristiques uniques

L'aire d'étude du projet, sur la commune de Saucats, cumule **un ensemble de conditions favorables** et représente une opportunité pour le développement d'un projet structurant sur le territoire néo-aquitain :

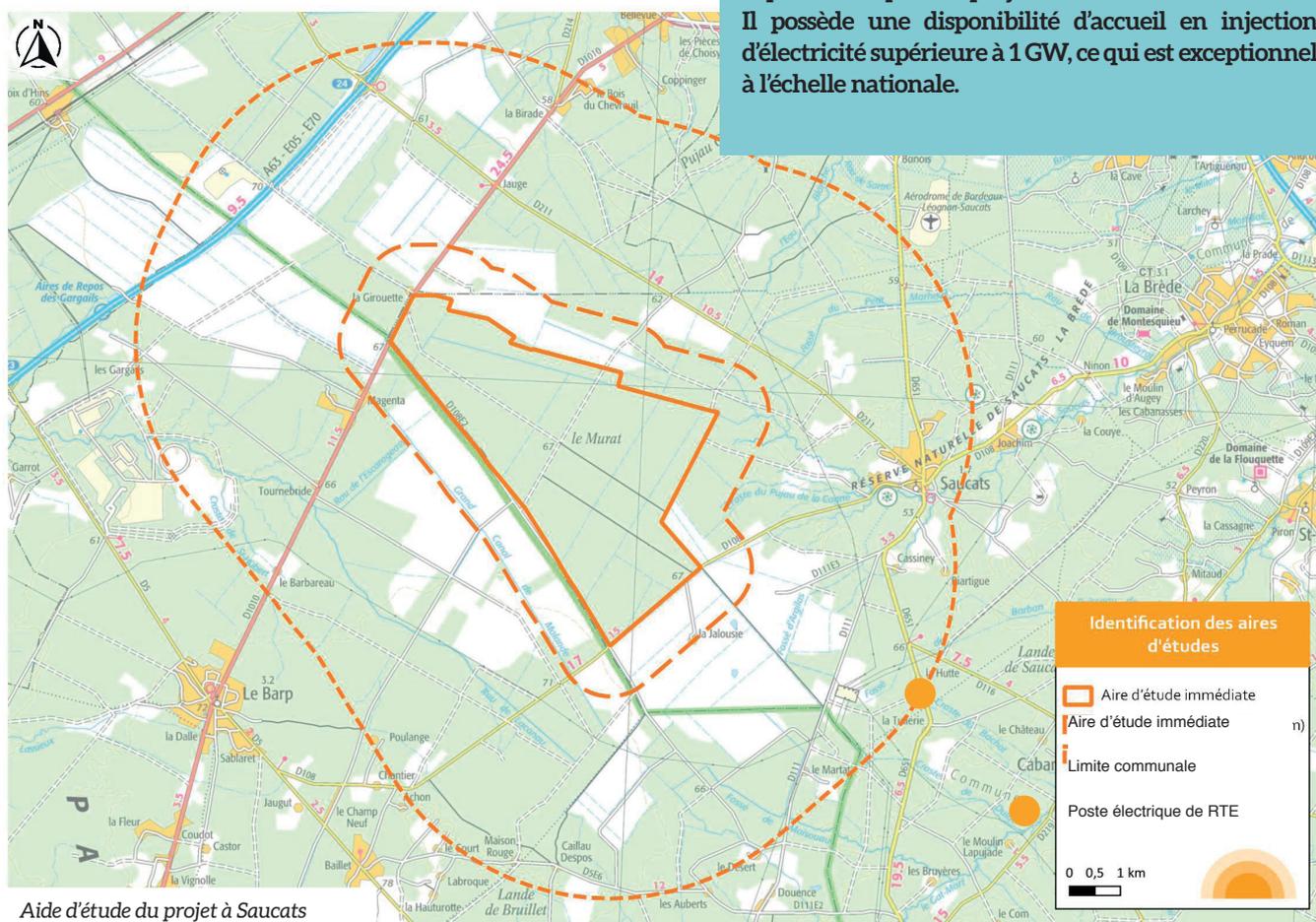
- Un poste électrique RTE à 3,5 km avec une importante capacité de raccordement au réseau ;
- Une localisation en Gironde, qui constitue un des territoires les plus ensoleillés de l'ouest du pays avec plus de 2 100 heures d'ensoleillement par an ;
- Une surface disponible de 2 000 hectares, exploitée pour la sylviculture de pins maritimes ;
- Une facilité d'accès (terrain longé par 3 routes départementales) ;
- La proximité de l'aire métropolitaine bordelaise fortement consommatrice d'énergies et de services numériques (à une trentaine de kilomètres) ;

- Une conduite de gaz à proximité immédiate qui pourrait permettre une réinjection d'hydrogène renouvelable en cas d'évolution réglementaire ;
- L'accessibilité au très haut débit prévue en 2022, et l'installation de la fibre ;
- Une surface en dehors de tout périmètre de protection réglementaire du patrimoine naturel et paysager.

Les opérateurs ne sont et **ne seront pas propriétaires du terrain** sur lequel HORIZEO sera déployé.

**Une promesse de bail emphytéotique** a été conclue entre le propriétaire du site et les porteurs du projet. Le bail de 40 ans porterait uniquement sur les surfaces au sol occupées par le projet (environ 1 000 ha).

**Le poste électrique de RTE situé sur Saucats constitue le point de départ du projet. Il possède une disponibilité d'accueil en injection d'électricité supérieure à 1 GW, ce qui est exceptionnel à l'échelle nationale.**



### Un projet au modèle économique innovant

Le projet HORIZEO est développé autour d'un **parc photovoltaïque** porteur d'un nouveau modèle industriel et économique. Il repose sur la production à grande échelle d'une électricité compétitive **sans subvention, qui serait vendue directement aux clients, en dehors du cadre classique de soutien public.**

La production d'électricité serait destinée à des entreprises. Des contrats de longue durée pourront être proposés, avec des prix stables et proches de l'électricité conventionnelle délivrée sur le réseau.

Compte tenu de leur caractère innovant, **le modèle économique des autres briques technologiques** serait quant à lui développé dans le cadre des dispositifs d'accompagnement de l'Etat (appels d'offres, plan de relance national,...).

Ainsi, chaque brique aurait son propre marché, avec ses propres clients, et donc son propre équilibre économique, tout en formant une même plateforme énergétique solidaire et cohérente, permettant le déploiement de synergies entre les différentes technologies.

### La gouvernance du projet

ENGIE et NEOEN se sont unis pour mettre leurs compétences et leurs expertises au service d'un projet ambitieux. Ils ont ainsi conclu un **accord de co-développement** qui sera en vigueur jusqu'à l'obtention des **autorisations administratives.**

Le co-développement permet de mutualiser les actions de développement du projet et les études d'ingénierie technique, mais aussi de partager les risques, en particulier économiques, liés au développement du projet.

Par la suite, les porteurs du projet **gèreront chacun la phase travaux et l'exploitation** de leur tranche solaire respective, chaque brique étant portée par l'une ou l'autre des deux entreprises.

A l'heure actuelle, à l'issue de la phase de développement du projet, il est prévu que les maîtres d'ouvrage réévaluent ensemble l'opportunité éventuelle de s'associer plus longuement pour les phases de construction ou d'exploitation.

### Le coût global

Le budget présenté constitue une estimation réalisée à date, en prenant en compte l'ensemble des coûts déterminés sur la base de leur valeur en 2020. Il comporte une part d'incertitude et peut être amené à évoluer.

Hors briques technologiques, la répartition du budget du parc photovoltaïque et de son raccordement est réalisée sur la base de la répartition foncière convenue entre ENGIE-Banque des Territoires (60 %) et NEOEN (40 %).

**Ainsi, la répartition serait la suivante :**



**Le parc photovoltaïque** (porté par ENGIE - Banque des territoires et NEOEN) :  
> **650 millions d'euros (M €)**



**Le raccordement** (porté par RTE) :  
> **80 M€**



**Le stockage par batteries** (porté par NEOEN) :  
> **20 M€**



**L'électrolyseur** (porté par ENGIE) :  
> **40 M€**

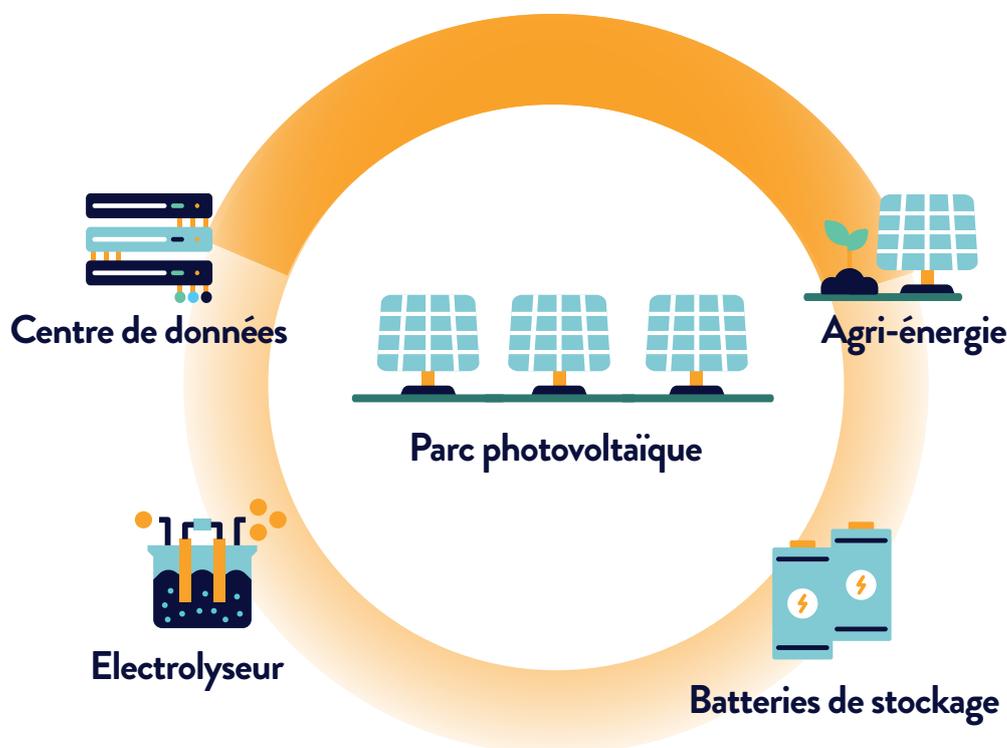


**Le centre de données** (porté par ENGIE) :  
> **200 M€**



**L'agri-énergie** (portée par ENGIE) :  
> **10 M€**

# Les composantes du projet HORIZEO



## Le parc photovoltaïque



Le parc photovoltaïque est constitué de rangées de panneaux photovoltaïques, appelés aussi **modules**, installés sur des structures support en acier battu dans le sol (sans fondation béton). Le module est l'élément principal d'un parc solaire et se compose :

- de **cellules photovoltaïques** ;
- d'une **couche en verre trempé sur la face avant**, protégeant les cellules des intempéries ;
- d'une **couche protectrice sur la face arrière**, pouvant être transparente pour bénéficier de la réflectivité du sol (panneaux bifaciaux).

L'ensemble est maintenu par un cadre en aluminium.

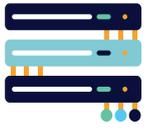
Envisagée sur deux ans, entre 2024 et 2026, la construction du parc serait précédée du défrichage du terrain retenu (environ 1 000 ha). Certaines pistes

existantes seraient renforcées pour assurer l'accès aux camions, engins de chantier et véhicules de lutte contre les incendies.

Des tranchées seraient dans le même temps creusées afin d'y déposer les câbles souterrains reliant les panneaux aux postes de transformation électriques (comportant un onduleur et un transformateur). La mise en service du parc et des autres briques est prévue **à partir de 2026**.

La remise en état du site se ferait à l'expiration du bail ou bien dans le cas où celui-ci serait rompu de manière anticipée. Toutes les installations seront démantelées.

Le parc photovoltaïque constitue le cœur du projet HORIZEO dont l'objet est de produire une électricité renouvelable compétitive à grande échelle. Cette compétitivité devra notamment permettre d'accompagner le développement des autres briques.



### Le centre de données (data center)

Le centre de données d'HORIZEO prévu serait de **20 MW IT**, aménageables par tranches de 2 à 5 MW IT selon l'évolution des besoins. Le bâtiment, envisagé avec un étage, pourrait occuper jusqu'à 2 hectares. La puissance prévue a été définie au regard notamment du potentiel de clients auquel le centre de données pourrait s'adresser sur le territoire.

Le dynamisme de la métropole bordelaise est un vecteur de développement important, renforcé par l'arrivée du câble transatlantique "Amitié" débouchant au Porge, à 60 km de Bordeaux. Il sera l'un des principaux canaux assurant le trafic de données entre les États-Unis et l'Europe.

Le centre de données d'HORIZEO serait **le premier en France à être intégré à une plateforme énergétique**. Il pourrait ainsi être alimenté à 100 % en énergies renouvelables dont 20 % au moins pourrait être fournie en direct par le parc photovoltaïque. Il pourrait valoriser sa chaleur fatale au sein de la brique agri-énergie. Ses générateurs de secours pourraient également s'inscrire dans une dynamique de décarbonation s'ils devaient être alimentés par l'hydrogène renouvelable produit sur site.

Les clients pourraient aussi bien être des entreprises locales de tout secteur, que des établissements publics.



*Azur Stockage en Nouvelle-Aquitaine, inaugurée en février 2019, est la plus grande batterie de France métropolitaine.*



### Le stockage d'électricité par batteries

HORIZEO serait le premier projet intégrant des batteries de stockage massif d'électricité entrepris dans la région Nouvelle-Aquitaine, couplé à une installation de production d'énergies renouvelables.

Il prévoirait l'implantation de **batteries Li-Ions**, une technologie similaire à celle utilisée pour les téléphones portables.

La batterie contribuerait notamment à **l'équilibrage du réseau** autour de 50 Hertz (Hz) : lorsque la fréquence du réseau est supérieure à 50 Hz (signifiant que la production est supérieure à la consommation), elle stocke l'électricité, et inversement.

A la fin de son exploitation, l'installation d'une superficie inférieure à un hectare pourra être entièrement démontée, démantelée et recyclée conformément aux réglementations en vigueur.

Il existe différents modèles économiques qui varient d'un pays à l'autre pour rémunérer les services rendus par une batterie. En France, c'est principalement le réglage de la fréquence électrique qui est rémunéré.

## Pourquoi stocker de l'électricité ?

Les batteries de stockage contribuent, entre autres, à équilibrer le réseau électrique en augmentant la part des énergies renouvelables et à sécuriser l'approvisionnement électrique en France lors des périodes de pointe de consommation hivernales.

Le projet de stockage HORIZEO pourrait stocker les excédents d'électricité produits et les injecter directement sur le réseau en restituant cette énergie lors d'une pointe de consommation.

## L'électrolyseur



Produit par électrolyse de l'eau en utilisant de l'électricité renouvelable, l'hydrogène renouvelable est aujourd'hui une solution permettant de **décarboner les usages industriels**. Il peut à la fois se substituer aux énergies fossiles, mais aussi à l'hydrogène classique, produit à partir de ce type d'énergies.

L'installation envisagée occuperait une surface d'un hectare et se composerait de 4 unités, telles que présentées sur le schéma ci-dessous. L'eau nécessaire au processus d'électrolyse ne serait pas consommée en totalité et reviendrait non polluée au milieu naturel. Elle pourrait également être réutilisée pour la brique agri-énergie.

Le projet HORIZEO anticipe des débouchés de l'hydrogène pour la mobilité et pour l'industrie dans le but de participer à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de ces usages.

## L'agri-énergie



L'activité d'agri-énergie se conçoit en fonction des pratiques agricoles (maraîchage, verger, élevage, cultures céréalières, etc.), et peut comprendre plusieurs technologies (serres, trackers, châssis fixes, panneaux semi-transparents etc.).

Les panneaux utilisés sont les mêmes qu'en photovoltaïque classique.

C'est leur mise en œuvre qui est différente : ils sont pilotés et en hauteur. En effet, cette brique repose sur le principe de l'agrivoltaïsme, qui vise à **soutenir la production agricole par l'ajout d'une installation de production d'électricité sur une même surface**.

Par exemple, les panneaux photovoltaïques peuvent apporter un gain en termes de maîtrise de l'irradiation solaire par la gestion de l'ombrage ou encore constituer une protection vis-à-vis d'épisodes climatiques difficiles (canicule, sécheresse, grêle, pluie,...). Cette brique pourrait bénéficier de la chaleur résiduelle du centre de données et de l'eau rejetée par l'électrolyseur.

La surface dédiée pourrait aller jusqu'à 25 hectares au nord-est de la surface du projet. La brique agri-énergie, pilotée par ENGIE, serait située au sein de la zone A (agricole) dans le PLU de Saucats.

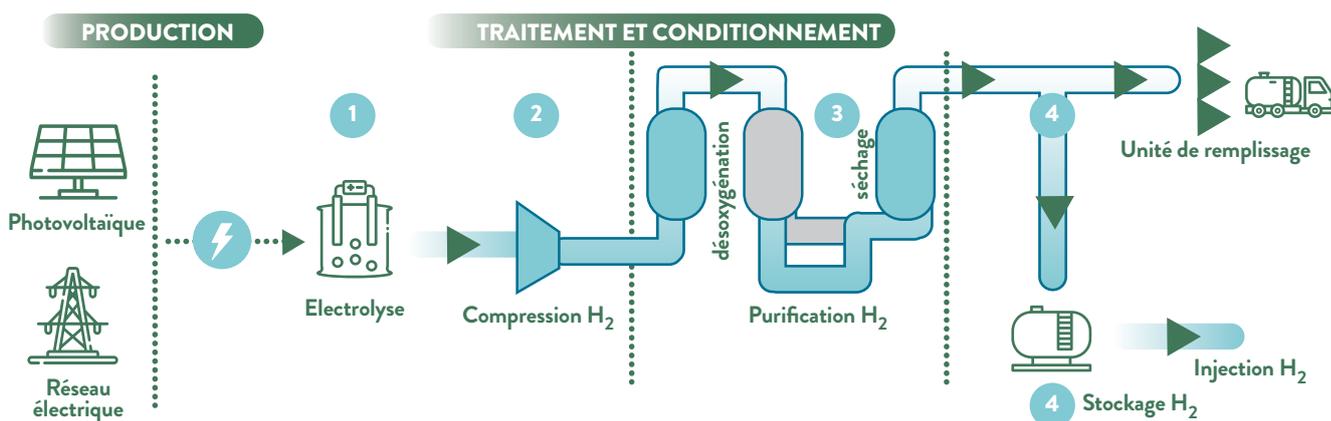


Schéma général de production d'hydrogène par électrolyse

## Les composantes du projet HORIZEO



Exemple d'installation agri-voltaïque

La bricole agri-énergétique du projet HORIZEO serait construite en concertation avec les parties prenantes du territoire et participerait à établir des circuits courts pour une alimentation locale. En effet, la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM), dont Saucats fait partie, a élaboré son Projet Alimentaire Territorial (PAT)\* visant ainsi à proposer une alimentation saine, sûre et durable pour tous par une relocalisation de l'agriculture dans les territoires.

### Le raccordement



Le raccordement du projet HORIZEO avait été identifié et intégré dans le S3REnR de la Région Nouvelle-Aquitaine. La capacité d'accueil disponible sur le poste de Saucats **est supérieure à 1 GW**.

Le parc photovoltaïque sera raccordé au **poste électrique de Saucats**, situé à 3,5 km à l'est des limites du projet. Le raccordement s'effectuera par l'intermédiaire d'une double liaison souterraine à une tension de 225 000 volts. Ces deux liaisons seront entièrement souterraines et constituées de deux ensembles de trois câbles.

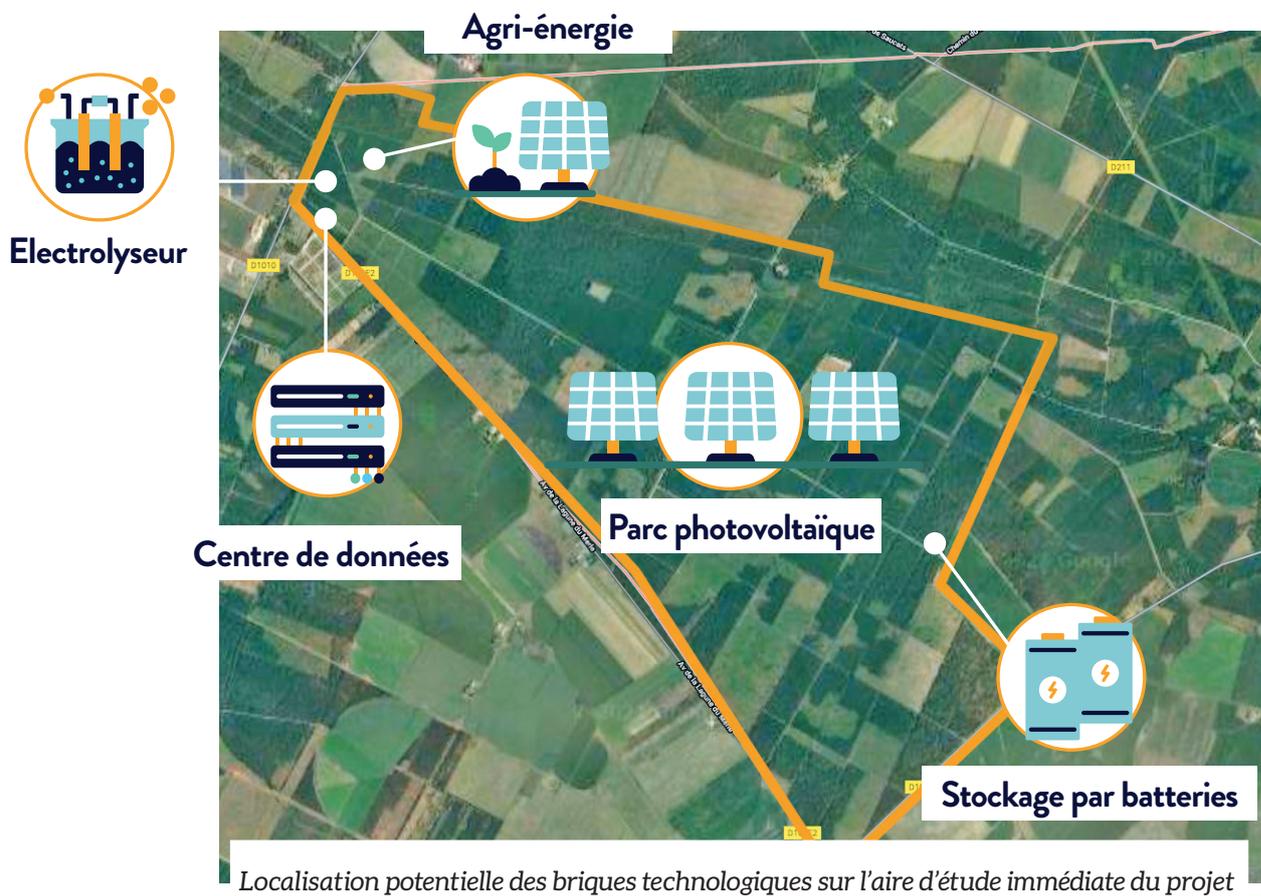
Le tracé du raccordement sera entièrement situé sur la commune de Saucats. **Une concertation propre sera menée par RTE**, dans le cadre de la circulaire ministérielle du 9 septembre 2002 dite "Fontaine". Elle visera à définir les caractéristiques du projet ainsi que les mesures d'insertion environnementale associées, et à apporter une information de qualité aux populations concernées par le projet.



Le poste de transformation électrique RTE de Saucats est situé le long de la RD111, au sud-est de la commune.

Ce poste est situé sur l'axe stratégique d'interconnexion entre le nord et le sud reliant la France et l'Espagne, qui achemine de l'électricité sur des lignes Très Haute Tension à 400 000 volts, la plus haute tension existante pour le transport d'électricité.

# Les implications du projet



## Une évaluation environnementale globale

Le projet HORIZEO fait l'objet d'une "évaluation environnementale", document réglementaire réalisé en deux temps : **l'état initial de l'environnement**, et **l'analyse des impacts et définition des mesures**.

Cette étude vise à évaluer les impacts potentiels de la construction et de l'exploitation du projet pour favoriser des mesures d'évitement, de réduction et éventuellement de compensation des zones présentant des caractéristiques environnementales fortes.

Les impacts du projet différeront selon :

- Les enjeux environnementaux relevés lors de l'état initial ;
- Les caractéristiques de l'aménagement prévu (bâtiments, secteurs occupés par les rangées de panneaux, raccordement souterrain RTE) ;
- Les phases du projet (défrichage, et construction et phase d'exploitation).

Cette évaluation environnementale est globale car elle prend en compte l'ensemble des composantes du projet HORIZEO ainsi que le raccordement du parc photovoltaïque.

**Cette approche garantit la prise en compte de l'ensemble des enjeux environnementaux et permettra une réelle transparence à l'égard du public et des services de l'Etat.**

### Les premiers principes d'aménagement du site

La **disposition des composantes du projet** relève d'une stratégie d'évitement des enjeux environnementaux mise en place très en amont dans le développement du projet. À ce stade, le projet proposé s'appuie sur des éléments d'opportunité sur ou à proximité de la parcelle notamment :

- L'électrolyseur à proximité de la route départementale et d'une conduite de gaz ;
- L'activité agri-énergie sur une zone dédiée à l'agriculture dans le document d'urbanisme de la commune ;
- Les batteries de stockage au plus proche du poste électrique de RTE ;
- Le centre de données à proximité du parc photovoltaïque et de l'activité agri-énergie.

### L'avancement des études

Deux **zones d'études** ont été définies pour analyser les caractéristiques environnementales du site (eau, sol, habitat...) : **l'aire d'étude immédiate** du projet HORIZEO qui correspond aux parcelles concernées par la promesse de bail, et la **zone d'étude du raccordement** électrique définie par RTE pour localiser le fuseau de raccordement.

La démarche d'évaluation environnementale du projet HORIZEO donne lieu à **plusieurs études conduites par des bureaux d'études et organismes spécialisés**. Ces études sont listées de façon exhaustive dans le Dossier du Maître d'Ouvrage et seront partagées lors du débat public au cours d'ateliers thématiques.

### Le bilan carbone

Le bilan carbone du projet concernera **toutes ses briques** et orientera les choix avec pour objectif :

- De limiter l'empreinte carbone du projet ;
- De participer aux objectifs de l'État de réduction des émissions de carbone en leur substituant des filières plus propres.

Le bilan carbone sera basé sur **l'analyse du cycle de vie**, au regard de l'impact sur le changement climatique. L'indicateur retenu est l'équivalent CO<sub>2</sub>.

Ce bilan carbone sera comparé à un scénario de référence offrant les mêmes services qu'HORIZEO, avec des procédés classiquement observés, et fera l'objet d'une revue critique par trois experts indépendants pour assurer la conformité à la norme ISO 14040-44.

### La modification du Plan Local d'Urbanisme de Saucats

Disposant de la compétence urbanisme, la commune de Saucats devra, pour permettre la réalisation du projet HORIZEO, conduire une mise en compatibilité de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Dans le PLU actuel, l'aire d'étude du projet est couverte par **trois zonages** : exploitation forestière, zone agricole (A), et secteur naturel protégé (lagunes disséminées au sein de la parcelle).

Ces évolutions seront réalisées dans le cadre d'une **Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité du PLU (DP/MECDU)** pour le parc photovoltaïque, l'électrolyseur, les batteries et l'agri-énergie.

Le centre de données devrait quant à lui faire l'objet de révisions générales du PLU et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'aire métropolitaine bordelaise.

## L'enjeu sylvicole et les mesures de compensation

La réalisation du projet HORIZEO nécessite une **autorisation de défrichement** afin d'installer l'ensemble de ses activités. Ce défrichement fera l'objet de démarches spécifiques afin que son impact soit compensé au regard du poids du site dans **l'économie de la filière sylvicole**, qui fera par ailleurs l'objet d'une étude dédiée.

Les travaux de déboisement réalisés lors d'un défrichement sont les mêmes que pour une coupe rase dans le cadre de la gestion sylvicole. Le bois est valorisé selon sa qualité, dans des filières dédiées (pâte à papier, cagettes, palettes, bois d'oeuvre etc.). Contrairement à une coupe rase, le boisement défriché n'est pas forcément arrivé à maturité.

Les parcelles sylvicoles couvrent 67 % du territoire boisé de la commune de Saucats (environ 6 000 ha). L'aménagement envisagé du projet prévoit d'éviter et de maintenir environ 50 % des surfaces actuellement exploitées pour la sylviculture sur les parcelles étudiées. La surface qui pourrait faire l'objet d'un défrichement est aujourd'hui estimée à 1 000 ha.

## Les marges d'évolution du projet

Le projet HORIZEO n'est pas figé et les porteurs du projet souhaitent **recueillir l'avis et les propositions d'évolution du projet**. Ainsi, par exemple :

- Chaque brique pourra être étudiée dans sa taille, sa localisation ou son insertion sur site ;
- Les synergies et optimisations entre les briques pourront être discutées, renforcées ou amoindries ;
- Les conditions d'installation et d'exploitation de chaque brique pourront être discutées et ajustées.

Les contributions qui émergeront au cours du débat public seront prises en considération et étudiées pour évaluer leur faisabilité en tenant compte des critères environnementaux, techniques et économiques.

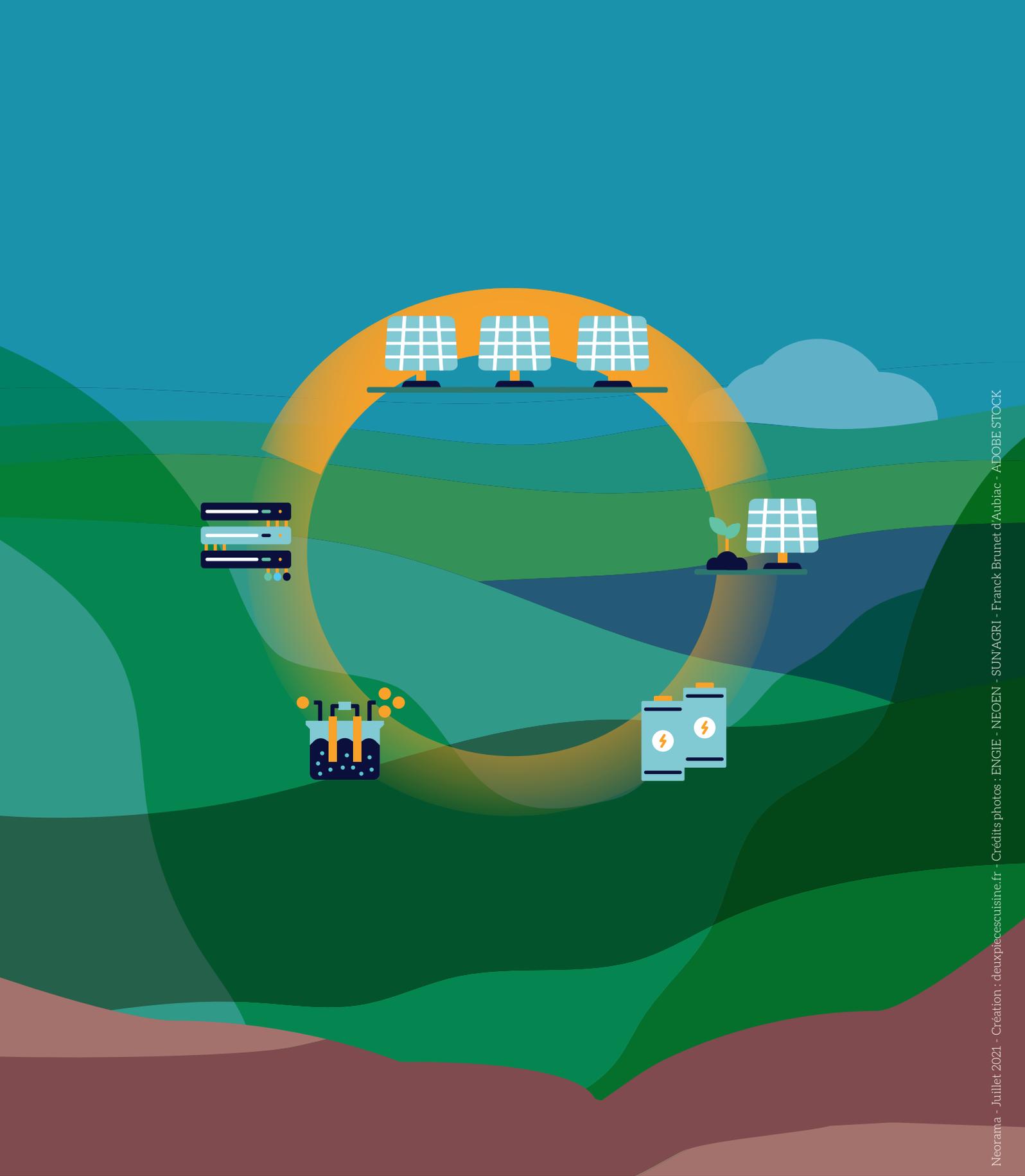


### Les attentes des maîtres d'ouvrage vis-à-vis du débat public

- Une opportunité de **conduire une réflexion ouverte et mobilisatrice sur le changement d'échelle** proposé par le projet **pour atteindre les objectifs de la transition énergétique** ;
- La conduite d'un **dialogue qui embrasse tous les champs thématiques**, sur l'ensemble des aspects du projet, et qui mettra la qualité argumentative au premier plan pour nourrir le processus d'élaboration du projet ;
- L'articulation d'une **participation à deux échelles** : l'opportunité du projet d'une part et l'étude de chacune de ses composantes d'autre part (orientations techniques, combinaison de technologies innovantes, etc.) ;
- La définition des **modalités propices à l'intégration du projet sur son territoire**.



*Photographie aérienne de l'aire d'étude immédiate du projet à Saucats (2021)*



Neorama - Juillet 2021 - Création : deuxpiecesuisine.fr - Crédits photos : ENGIE - NEOEN - SUN'AGRI - Franck Brunet d'Aubiac - ADOBE STOCK

# HORIZE

